



DANIEL CASPARY

MEMBRE DU PARLEMENT EUROPEEN

PRESIDENT DU GROUPE CDU/CSU AU SEIN DU PARLEMENT EUROPEEN

Daniel Caspary MdEP - ASP 14 E101 - 60, Rue Wiertz - B-1047 Bruxelles

Président du Conseil Rhénan

Monsieur Josha Frey MdL

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan

Rehfusplatz 11

D-77694 Kehl

Résolutions du Conseil Rhénan du 7 décembre 2020

Référence : AE-2021-027

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Conseil Rhénan,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir les résolutions du Conseil Rhénan du 7 décembre 2020, dont j'ai pris connaissance avec intérêt.

Je soutiens vos revendications en faveur de la valorisation du potentiel transfrontalier dans le domaine de la santé. La pandémie de la Covid-19 nous a montré de manière impressionnante que les crises ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Dans notre région en particulier, où la population s'est étroitement rapprochée tant sur le plan économique que social, la coopération, les échanges et le soutien transfrontaliers sont indispensables.

Suite à la pandémie de la Covid-19, l'Union européenne a débloqué des fonds sans précédent pour la coopération sanitaire, permettant et exigeant des projets communs. Cela inclut, à titre d'exemple, les activités menées dans le cadre de [RescEU](#), ainsi que le financement complémentaire de 220 millions d'euros apporté [en juin 2020](#) pour mobiliser des équipements et des fournitures médicales, des patients et du personnel médical dans toute l'UE. En complément, il existe des projets et des demandes dans le cadre de collaborations européennes sur le développement de vaccins, qui n'auraient guère été possibles aussi rapidement sans la coopération transfrontalière. [Le 26 mars 2021](#), le programme EU4Health est lui aussi entré en vigueur, l'UE fournissant 5,1 milliards d'euros pour renforcer la résilience des systèmes de santé et la demande d'innovation dans le domaine de la santé. L'amélioration transfrontalière de la santé et de la réponse aux crises sont des objectifs explicites du programme. Vous trouverez de plus amples informations [ici](#).

Pour le temps d'après-cris, le Parlement européen s'est également prononcé en juillet 2020 en faveur d'une Union européenne de la santé. La résolution correspondante peut être consultée [ici](#). Les principales priorités de cette résolution sont une meilleure coopération dans la lutte contre les épidémies, notamment par le renforcement du Centre européen de contrôle des maladies (ECDC), une plus grande coopération dans le développement de vaccins et de médicaments et le renforcement de l'infrastructure à long terme sur le modèle du BARDA américain, le renforcement de la coopération dans le domaine de la télémédecine (e-santé) et une meilleure compatibilité des systèmes nationaux concernés, ainsi que des mesures concrètes pour éviter les pénuries de médicaments et d'autres produits importants comme les masques.

La résolution respecte le droit des États membres de continuer à réglementer des parties importantes de leurs systèmes de santé au niveau national. Cependant, de nombreux problèmes ne peuvent être résolus que si nous coopérons par-delà les frontières. C'est pourquoi nous avons besoin d'une Union européenne de la santé. Dans ce contexte, je me permets également de renvoyer une nouvelle fois à la résolution du Parlement européen du 17 septembre 2020 au sujet de « COVID-19: coordination au niveau de l'Union des évaluations sanitaires et de la classification des risques et conséquences pour l'espace Schengen et le marché unique », que vous pouvez trouver [ici](#).

À mon avis, le centre de compétence trinational TRISAN que vous avez cité joue un rôle remarquable dans la coopération sanitaire dans notre région. A ce niveau, le [pacte d'assistance mutuelle](#) signé en décembre 2020 pour la prévention et la gestion des crises sanitaires ainsi que le renforcement du transfert de connaissances dans la région du Rhin supérieur est un pas supplémentaire dans le sens d'une meilleure coopération dans le domaine de la santé.

Je soutiens également votre approche de la question du développement durable du sport. C'est notamment le sport, invitant les gens à se réunir au-delà des frontières nationales et linguistiques, qui fait de la coopération dans ce domaine une bonne occasion pour renforcer les échanges.

Je reste volontiers à votre disposition en tant que personne de contact.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Conseil Rhénan, l'expression de mes salutations distinguées.

(signé)

Daniel Caspary